

Extrait du Registre de délibérations du Conseil Municipal de
la Commune de SEUILLY

Délib 260211a

Séance du 11 février 2026

Date de convocation : 6 février 2026

Nombre de conseillers

- en exercice : 08
- présents : 07
- votants : 08
- absents : 01

L'an deux mille vingt-six, le 11 février 2026 à 18h30,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DEGUINGAND Thierry.

Etaient présents : Thierry DEGUINGAND, Michaël MANCEAU, Éric LUANCO, Cirice DE WECK, Jacky FUMARD
Irene ARNOULD, FRADET Bruno

Etaient absentes : Arthur HOUETTE donne pouvoir Irene ARNOULD,

Monsieur LUANCO Éric a été nommé secrétaire

**Objet : ETAT RECAPITULATIF ANNUEL DES INDEMNITES PERCUES PAR LES
ELUS MUNICIPAUX AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Vu l'article L. 2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales ;

	Nature des indemnités annuelles			Total des indemnités annuelles brutes
	Indemnités de fonction brutes	Remboursement de frais (kilométriques, repas, séjour, etc.)	Avantages en nature	
DEGUINGAND Thierry • Maire • Vice-Président CCCVL	12 578,16 € 5266.83 €			17844.99 €
MANCEAU Michael 1 ^{er} Adjoint	4 883,28 €			4 883,28 €
LUANCO Éric 2 nd Adjoint	2 959,56 €			2 959,56€

- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par ses membres.

Secrétaire de séance
LUANCO Éric



le Maire
Thierry DEGUINGAND

